

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT
DEPARTEMENTAL « Olivier MESSIAEN »**

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le mardi 1^{er} mars 2016 dûment convoqué par lettre individuelle en date du 23 février 2016, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement n'a pas pu se réunir en l'absence de quorum.

Le lundi 14 mars 2016 à 9 heures dûment convoqué le 2 mars 2016 le Comité syndical s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence du 1^{er} Vice-Président, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon Agglomération, 1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte ;
Monsieur Pierre SUZOR, représentant de la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon, 2^{ème} Vice-Président du Syndicat Mixte ;
Madame Stéphanie COLOMBERO, Conseillère départementale
Madame Sylvie AILLAUD, représentante de de la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon,
Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Durance Luberon Verdon Agglomération

Assistaient également à la séance :

Madame Christine JOLY, directrice administrative
Madame Violette RENAUX, Payeuse départementale
Monsieur François MONIN, Directeur général adjoint du Conseil départemental
Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de la DLVA

Etaient absents excusés :

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion
Madame Sophie BALASSE, Conseillère départementale,
Madame Alberte VALLEE, Conseillère départementale
Monsieur Eric DOUCET Directeur général
Monsieur Yves CLAUDET, Directeur général des services adjoint de la DLVA
Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint

04000 DIGNE LES BAINS

Dépenses de fonctionnement

Tout en poursuivant les efforts de rigueur dans la gestion du Conservatoire et en maintenant un service public de qualité, les dépenses de fonctionnement proposées au Budget primitif 2016 sont en diminution de 1.86 % par rapport au BP 2015.

Chapitre 011 – Charges à caractère général

Evolution depuis 2008

Année	Compte administratif		Budget Primitif + DM	
	Consommation	Ecart par rapport à l'année précédente	BP + DM	Ecart par rapport à l'année précédente
2008	161 959		178 136	
2009	234 336	44,68%	234 336	31,55 %
2010	269 674	15,08%	374 875	59,97 %
2011	272 210	1%	442 352	18 %
2012	287 345	5,56%	374 620	- 15,32 %
2013	280 515	-2,37%	391 314	4,45%
2014	221 235	-21,13 %	362 905	- 7,26 %
2015	205 242	- 7,23 %	223 943	- 14,75 %
2016			228 242	1,91 %

Le compte administratif 2015 constate une diminution des dépenses de 7.23 % par rapport à 2014. La prévision 2016 accuse une hausse de 1.91 % des dépenses par rapport à 2015.

Perspectives 2016 –

60618 – Energie électricité

Le montant de 40 068,56 intègre les consommations d'électricité et de gaz pour les bâtiments de Digne-les-Bains et Manosque. L'augmentation résulte de la non prise en compte de la consommation électrique des bâtiments de Manosque qui restait à la charge de la communauté d'agglomération. Sur la base des éléments fournis, elle est estimée à 17 000 euros pour 2016.

6064 – Fournitures administratives

Le montant de 13 000 € est en augmentation par rapport au BP 2015 car il est nécessaire d'intégrer les consommables pour trois photocopieurs acquis le 26/01/2016. Une estimation du nombre de copies a été réalisée à partir des commandes de papier. Les consommables n'impactaient pas ce compte car ils étaient intégrés dans le prix de location des copieurs dont les contrats arrivent à échéance le 5/02/2016.

6135 – Locations mobilières

L'inscription de 6 000 € est en diminution par rapport au BP 2015 (8 000 €) car les loyers de location des deux copieurs ont été soustraits. Le montant de location représente 4 360 euros par an. Pour 2016, les copieurs seront achetés.

Ce compte intègre également la location de matériels pour la programmation et d'instruments pour les élèves.

6226 – Honoraires

Ce compte concerne le règlement des factures de la programmation artistique et accuse une diminution de 3 076,01 € par rapport au BP 2015.



6262 – Frais de télécommunications

L'opérateur est ORANGE. La résiliation au 30 juin 2015 de la flotte de mobiles (4 portables) permet une diminution de ce compte par rapport à 2015 de 3 095 euros.

Observation :

La mise à disposition à titre gratuit d'un véhicule par le Conseil départemental pour les besoins de la programmation artistique permet de limiter l'augmentation des charges à caractère général.

Chapitre 012 – Charges de personnel

Evolution depuis 2008

Année	Compte administratif		Budget Primitif	
	Consommation	Ecart par rapport à l'année précédente	BP + DM	Ecart par rapport à l'année précédente
2008	1 906 088		2 196 184	
2009	1 853 290	- 2,70%	2 348 332	6.93 %
2010	1 957 480	5,60%	2 347 196	- 0.05 %
2011	2 037 808	4,10%	2 382 843	2.52 %
2012	2 128 526	4,40%	2 279 862	- 4.32 %
2013	2 160 351	1,50%	2 210 351	- 3.05 %
2014	2 221 821	2.84 %	2 289 823	3.59 %
2015	2 261 735	1,79 %	2 290 305	0.02 %
2016			2 249 476	1.78 %

La prévision budgétaire 2016 s'élève à 2 249 476.63 € enregistrant une diminution de 1.78 % par rapport à 2015 correspondant à un montant de 40 829 €.

Perspectives 2016

La prévision intègre les éléments de masse salariale énumérés ci-dessous.

Avancements d'échelons

18 490 €

13 agents bénéficieront d'un avancement d'échelon en 2016

Coût 2016

10 167 €

Coût 2016 des avancements d'échelons 2015

8 323 €

Gestion des postes

1. Poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe

Le départ à la retraite du régisseur a été effectif au 31/12/2015. Cet agent ne sera pas remplacé et le poste supprimé. Le montant du coût de rémunération chargée 2015 s'élevait à 35 588 €.

2. Poste de professeur d'enseignement artistique – discipline trompette

Le départ à la retraite d'un professeur est prévu au 1^{er} octobre 2016.

Coût de rémunération chargée sur une année

58 567 €

Coût de rémunération chargée sur 9 mois en 2015

44 465 €

Impact financier sur 2016

- 14 102 €

Le poste de PEA sera supprimé au 31/12/2016.

3. Poste d'AEA à 8 heures – discipline trompette

Il est proposé un remplacement sur la base de 8 heures hebdomadaires, temps d'enseignement correspondant à l'effectif élèves, sur le grade d'assistant d'enseignement artistique afin de maintenir la discipline trompette sur les deux antennes.

Impact budgétaire du remplacement par un AEA à 8 heures :

Coût de rémunération chargée sur une année	10 790 €
Coût de rémunération chargée sur 3 mois en 2016	2 697 €

4. Poste de rédacteur à temps partiel 62 %

Le départ à la retraite est prévu le 30 août 2016. Ce poste ne sera pas remplacé.

Coût de rémunération chargée sur une année à temps partiel	27 378 €
Coût de rémunération chargée sur une année à temps complet	44 159 €
Coût de rémunération chargée sur 4 mois en 2016	9 126 €

5. Poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à 28 heures

Le contrat d'accompagnement vers l'emploi pour l'agent en fonction sur le poste d'accueil de Digne-les-Bains arrivera à échéance le 30 septembre 2016.

Coût de rémunération chargée sur une année :	13 117 €	
Remboursement de rémunération sur une année	8 995 €	
Coût du poste sur le budget du Conservatoire		4 122 €
Coût de stagiairisation sur une année		19 870 €
Coût 2016 (sur 4 mois)		6 623 €

La masse salariale n'intègre pas ces deux derniers éléments. Pour le départ à la retraite, la limite d'âge de 65 ans n'est pas atteinte et donc cet agent pourrait revenir sur sa décision.

Temps partiels

4 agents sont à temps partiels : 1 professeur (grade de directeur d'enseignement artistique) et 3 rédacteurs. Le coût du temps partiel est énuméré ci-dessous :

Temps partiels	Quotité	Différentiel de rémunération par rapport à un temps complet
Rédacteur (Antenne de Manosque)	90 %	3 547
Rédacteur (Antenne de Digne-les-Bains)	90 %	3 423
Rédacteur (Antenne de Manosque)	62 %	16 560,
DDEA (musique de chambre et formation musicale adultes)	75 %	17 094
TOTAL		41 345

En résumé pour l'année 2016:

	Augmentation	Diminution	
Suppression du poste de régisseur		35 588 €	
Départ retraite d'un PEA sur 3 mois		14 302	
Création d'un AEA à 8 h trompette s	2 697		
Avancements d'échelons	18 490		
Avancements de grade ou promotions	0		
Rémunération des temps partiels		41 495	
TOTAL	21 187	91 385	70 198 €
Retraite d'un rédacteur à 62 % au 1/09/2016		9 126 €	
Stagiairisation adjoint administratif Digne	6 623		72 701

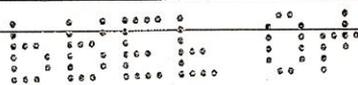


Tableau des cadres d'emplois

Le tableau des cadres d'emplois validé par le Comité syndical du 6 juillet 2015 fait état de deux postes vacants :

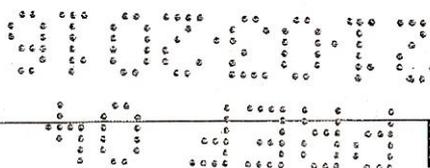
- Adjoint administratif 2^{ème} classe à 28 heures
- Adjoint d'animation 1^{ère} classe à 35 heures

Ces postes seront supprimés dans le courant de l'année 2016.

Evolution des dépenses de fonctionnement réelles (011 et 012) depuis 2008

Année	Compte administratif		Budget Primitif + DM	
	Consommation	Evolution par rapport à l'année précédente	BP + DM	Evolution par rapport à l'année précédente
2008	2 068 047		2 384 495	
2009	2 087 626	0,94%	2 607 535	9.35 %
2010	2 227 154	6,68%	2 733 222	4.82 %
2011	2 310 018	3,72%	2 864 801	4.81 %
2012	2 415 871	4,58%	2 699 310	- 5.78 %
2013	2 441 192	1,04%	2 628 420	-2.63 %
2014	2 481 779	1.66 %	2 683 651	2.10 %
2015	2 467 572	0.57 %	2 514 849	0.23 %
2016			2 481 493	- 1.33 %

En intégrant les opérations d'ordre correspondant à 25 839.14, le budget de fonctionnement 2016 s'élève à **2 507 332.32 €** soit une diminution de 32 403 € par rapport au BP + DM 2015 (2 539 737 €).



Recettes de fonctionnement

Le coût de fonctionnement 2016 diminuant et l'effectif élèves variant très peu par rapport à l'année scolaire précédente, les participations financières DLVA et CCABV diminuent et celle du Conseil départemental enregistre une légère hausse.

Aucune participation de la DRAC n'a été inscrite compte tenu des incertitudes concernant le réengagement financier de l'Etat sur les conservatoires. Pour autant deux dossiers de demande de subvention ont été déposés :

- Subvention au titre du fonctionnement 140 000 €
- Subvention au titre de l'Education artistique culturelle 77 860 €

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des contributions financières depuis 2008.

Année	Département	DLVA	CCABV	DRAC	TOTAL
2008	671 056 €	614 336 €	520 535 €	175 495 €	1 981 422 €
2009	716 697 €	643 760 €	546 000 €	173 000 €	2 079 457 €
2010	710 000 €	640 310 €	521 818 €	173 000 €	2 045 128 €
2011	730 000 €	650 462 €	504 857 €	173 000 €	2 058 319 €
2012	690 950 €	640 463 €	494 858 €	162 620 €	1 988 891 €
2013	674 875 €	724 150 €	590 117 €	121 965 €	2 111 107 €
2014	580 433 €	871 769 €	676 798 €	121 965 €	2 250 965 €
2015	580 433 €	871 769 €	676 798 €	10 000 €	2 139 000 €
2016	590 000 €	860 954 €	672 552 €	0 €	2 123 506 €

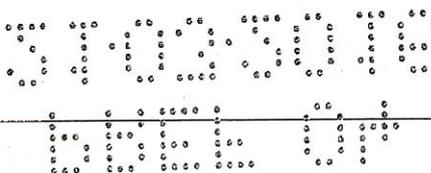
Conformément aux statuts du Syndicat mixte, une partie du montant des participations est prélevée et transférée en recettes d'investissement.

Pour rappel : 1.5 % pour le Conseil départemental et 0.5 % pour les intercommunalités.

Le Budget Primitif 2016 reprendra les montants de participation indiqués ci-dessous en section de fonctionnement :

Année	Département	DLVA	CCABV	DRAC	Inscriptions	Résultat	TOTAL
2008	671 056	614 336	520 535	175 495	135 696	168 762	2 285 880
2009	703 197	643 760	546 000	173 000	163 258	335 609	2 564 824
2010	699 350	637 405	518 913	173 000	168 312	532 837	2 729 817
2011	719 050	647 226	502 346	173 000	109 558	585 486	2 234 320
2012	680 000	637 226	492 346	162 620	242 661	457 036	2 179 543
2013	664 751	720 529	587 167	121 965	209 490	344 133	1 396 117
2014	571 727	867 410	673 414	121 965	170 000	251 311	2 655 827
2015	571 727	867 410	673 414	10 000	221 495	165 340	2 509 385
2016	581 150	856 649	669 189	0	210 000	165 339	2 482 328

Le résultat de fonctionnement 2015 est de 165 339,87 €. Il est proposé de reprendre le montant intégral en section de fonctionnement.



Il est à noter que la modification des droits d'inscriptions décidé en mai 2015 a permis une augmentation de recettes de 55 150.60 euros. En 2015, les droits d'inscriptions enregistraient un montant de 166 344 €.

Dans le cadre de la programmation annuelle des manifestations, des financements seront recherchés principalement auprès de la DRAC, de la Région et par la mise en place d'une billetterie. La programmation 2016- – 2017 sera présentée au printemps 2016.

2015

2016

Les dépenses et recettes d'investissement

Evolution des dépenses depuis 2008

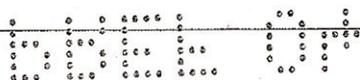
Année	Compte administratif		Budget Primitif	
	Mandats émis	Ecart par rapport à l'année précédente	BP + DM	Ecart par rapport à l'année précédente
2009	42 534		43 321	
2010	48 446	13,90%	107 070	147,00%
2011	61 753	27,47%	86 403	-19,30%
2012	72 805	17,90%	108 255	25,29%
2013	52 411	-28,00%	65 945	-35,39%
2014	38 692	-26,17%	75 523	14,53%
2015	36 042	6,85 %	92 777	22,85 %
2016			110 434	19 %

Les besoins du conservatoire

Le conservatoire doit poursuivre le renouvellement engagé depuis 2010 de son parc de matériel (bureautique, accessoires et instruments de musique). Depuis 2015, le conservatoire a entrepris la mise en œuvre, en partenariat avec les écoles primaires, d'un projet d'orchestre à l'école. Afin de mener à bien ces interventions, il est nécessaire que les élèves disposent d'instruments adaptés à leur âge. Le programme d'investissement ci-dessous concerne essentiellement l'acquisition d'instruments pour l'orchestre à l'école et les pratiques collectives.55

Type d'instrument	Quant.	Marque	Montant TTC
Accordéon	4	CLASSIC C.1b	11 360,00
Euphonium en plastique	3	TIGER	1 170,00
Flûte traversière	5	PEARL PF 505R	2 844,99
Fagott petites mains	4	AMATI	15 600,00
Flûte soprano en poirier	5	MOLLENHAUER Canta	364,5
Saxhorn baryton avec accessoires et embouchure	1	YAMAHA YBH-301	1 870,00
Violons de taille 3/4	2	Modèle GEWAPure EW plus	366
Violon de taille 1/2	3	Modèle GEWAPure EW	516
Xylophone table top	1	PERFORMER	773
Trompettes	1	TIGER	486
Euphonium	1	Yamaha YEP-821	3 350,00
Photocopieurs	3	TOSHIBA	7 659,00
Banquettes pianos	4	BM44H	1 122,00
Télévisions danse	2	SAMSUNG	798,00
		TOTAL	48 279,49

Le budget d'investissement est constitué des participations statutaires des collectivités membres, du versement des subventions FRAIM et de l'amortissement des biens du Conservatoire.



Evolution des recettes depuis 2009

Année	Compte administratif		Budget Primitif	
	Titres émis	Ecart par rapport à l'année précédente	BP + DM	Ecart par rapport à l'année précédente
2009	40 485		43 321	
2010	108 547	168,11%	107 070	147,15%
2011	31 123	-71,32%	26 303	-75,43%
2012	49 578	59,29%	78 784	199,52%
2013	60 003	21,02%	59 701	-24,22%
2014	77 096	30,15 %	59 756	0,09 %
2015	52 240	- 32,24 %	92 777	55,30 %
2016			110 434	19,03 %

Pour l'année 2016, un dossier de demande de subvention au titre du FRAIM a été déposé auprès des services du Conseil Régional. Le programme d'acquisition d'instruments s'élève à 31 094,08 € H.T. et la subvention sollicitée à 18 656,45 euros.

